



Conseil Municipal COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 09/03/2020 à 18 heures 30 minutes
Salle des mairages

Présents : M. ARNAUD Thierry, M. AVIAS Cyrille, Mme BANNIER Marie-Claude, M. BOURGEOIS David, M. BOYER Joël, Mme CHARROUD Annie, Mme DUNY Viviane, M. GIAUFRET Hervé, M. LAVIALLE Patrick, Mme MAYRAS Françoise, M. OURAK Farid, M. RAVEL Pascal, M. SOULAVIE François, M. SOUTEYRAND Marc, Mme TROUILLAT Geneviève

Procuration(s) :

Absent(s) : Mme BARACAND Nathalie, M. HARMAND Philippe, Mme PARIS Laurence

Excusé(s) : Mme DONDEY Patricia

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 heures 30 sous la présidence de M. SOUTEYRAND Marc.

Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum est atteint.

Après l'appel des Conseillers Municipaux, Mme DUNY Viviane est désigné(e) à l'unanimité secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal du conseil municipal du 29 janvier 2020

Ce document est approuvé à l'unanimité

Dossier soumis à délibération

06/2020- Modification du tableau des effectifs : Création d'un poste de rédacteur principal de 2ème classe
Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE

- 1 – d'accéder à la proposition de Monsieur le Maire
- 2 – de créer à compter du 1er avril 2020 un poste de rédacteur principal de 2ème classe (catégorie B), de 35 heures hebdomadaires,
- 3 – l'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
- 4 – de compléter en ce sens, le tableau des effectifs des fonctionnaires territoriaux de la collectivité,
- 5 – les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé et les charges sociales s'y rapportant, seront inscrits au budget de la commune,

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Questions diverses

Monsieur le Maire demande si une personne du conseil souhaite intervenir pour une question ou une remarque. Personne ne souhaite prendre la parole.

Monsieur le Maire profite de premier conseil dans les nouveaux locaux mais aussi du dernier conseil du mandat pour remercier l'ensemble des membres du conseil pour leur présence et leur soutien.

En particulier les adjoints pour leur investissement au quotidien.

Il remercie également le personnel communal, notamment les services administratifs de la mairie et de la poste, le service technique et le personnel de l'école.

Ces deux équipes ont su travailler ensemble, ce qui a permis la réalisation de 3 beaux projets durant le mandat. Tout d'abord la Résidence Blanche d'Ucel, ensuite la construction de l'école de l'Olivet et enfin le déménagement de la mairie dans l'ancienne école du bas.

La secrétaire de séance
Viviane DUNY

